# PROCÉS-VERBAL: SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 15 novembre 2023, se réuni dans la salle de réunion de la mairie, sous la présidence, M. Hubert PARIS, Maire.

Présents: Hubert PARIS, Caroline BOURGOIN, Florian LAFRESNAYE, Jennifer TEIXEIRA,

Michel HUREAU, Sébastien KNOLL, Dominique LECLERC, Céline ROBERT.

Absent non excusé: Mohammed KHARMOUDY.

Secrétaire de séance : Céline ROBERT.

### DEMANDE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

M. le Maire demande si le Conseil Municipal a des remarques et/ou suggestions sur le Procès-Verbal du

19 octobre 2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents et représentés le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2023 tel qu'il est rédigé.

#### DEVIS TRACTEUR TONDEUSE

M. le Maire propose au Conseil Municipal un devis pour un tracteur tondeuse d'occasion homologué route de 2009. C'est une « tondeuse autoportée ETESIA hydro 124 » diesel de la société EQUIP JARDIN vendu pour un montant TTC de 8 567,52 €. Le prix contient une garantie de 6 mois pièces et main d'œuvre, la carte grise, une révision complète (toutes les vidanges) avec changement de deux vérins, jeux de lames fournis et une batterie neuve.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité des présents et représentés, M. le Maire à signer le devis EQUIP JARDIN pour le montant TTC de 8 657,52 €.

### DEFINIR LES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES (ZAEnR) SUR LA COMMUNE

M. le Maire propose une concertation publique pour établir des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAEnR) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables. Cette concertation aura lieu le mercredi 6 décembre en Mairie de 14h à 16h pour les agriculteurs et propriétaires terriens et de 16h à 19h pour le grand public.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents et représentés, décide de reporter ce sujet au prochain Conseil Municipal.

## INFORMATIONS DU MAIRE

- > Fleurissement communal le dimanche 26 novembre 2023 à 9h00.
- > Pose des décos de Noël le jeudi 7 décembre 2023 vers 9h00.
- Départ du boulanger le mercredi 20 décembre 2023.
- > Point sur les numéros de maison.
- Démission d'un conseiller municipal Michel PAMPELUNE.
- > Bulletin municipal 2023 : travail avec le Conseil des Sages.
- > Pot de Noël des écoles le mardi 19 décembre à 18h15 à la Chapelle Gaugain.
- > Vœux du Maire le dimanche 21 janvier 2024.
- Conseil des Sages travaille sur la Mobilité.

La séance est levée à 21 heures 34.

Prochain Conseil Municipal:

> Jeudi 14 décembre 2023 et/ou jeudi 18 janvier 2023 à 20 heures.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les membres présents.